

la tête. Que notre gouvernement commence par bien établir notre industrie, qu'il commence par aider l'industrie secondaire, qu'il la développe autant que l'industrie primaire pour donner des emplois à la main-d'œuvre qui entrera bientôt sur le marché. A mon avis, ce serait là faire œuvre de vie pour le pays. Il ne faut pas seulement penser à l'imposition.

Monsieur l'Orateur, lorsque je rencontre des travailleurs, des agriculteurs ou des salariés qui reçoivent juste ce qu'il faut pour vivre, je conçois mal qu'on réussisse encore à greffer la taxe là-dessus. On taxe les nécessités de la vie. Il importe peu d'imposer les surplus, mais on en est rendu à taxer les nécessités de la vie. Et l'on crie à ces pauvres gens: Vous n'investissez pas, c'est pour cela qu'on n'a rien.

Eh bien, il existe un grand malaise, et ce n'est pas dans les couches inférieures de la société. Il est situé plus haut et les ministres le savent très bien. Si le ministre des Finances voulait être franc, il nous dirait jusqu'à quel point il est le serviteur des trusts, qui écrasent notre population, aujourd'hui. Il le sait, mais il ne peut parler. Le peuple, aujourd'hui, tend à se révolter, surtout les jeunes, car ceux de notre génération sont moins révoltés, étant donné qu'ils sont habitués à se faire taper dessus. Mais les jeunes d'aujourd'hui connaissent plus la nature du problème, ils sont plus révolutionnaires que nous, parce qu'ils acceptent moins de vivre une vie de paria dans un pays d'abondance.

A mon avis, le gouvernement a quelque chose à faire et il doit y réfléchir sérieusement. Il doit cesser de s'occuper d'économie à l'envers. J'ai entendu dire que l'économie devait toujours viser au mieux-être de la personne humaine et non à celui des trusts du pays. Quand nous aurons décidé d'atteindre la fin propre de l'économie, notamment la personne humaine, à ce moment-là, nous pourrions dire que nous avons un gouvernement démocratique et que nous pouvons enfin vivre dans une meilleure société.

[Traduction]

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, puisqu'on veut apporter un amendement à la motion, je tiens à dire quelques mots à son sujet. Je crois parler non seulement en mon propre nom, mais aussi au nom de tous les membres du parti libéral, en disant que jamais, lorsqu'il s'est agi de politique fiscale et monétaire, le gouvernement n'a délibérément cherché dans une augmentation du chômage une solution aux problèmes du pays. Personne, je crois, à

[M. Gauthier.]

la Chambre, à commencer par notre parti, ne souhaite voir régner le chômage. Il existe. C'est une de nos préoccupations. C'est un problème que nous sommes décidés à aborder. Il est si grave et si urgent que nous sommes résolus à avoir le courage d'y apporter des solutions permanentes plutôt que des solutions de fortune, qui se bornent à alléger le sort des chômeurs, à leur donner une assistance financière temporaire. J'aurai d'autres commentaires à faire à ce sujet, monsieur l'Orateur. Qu'on me comprenne bien: le gouvernement n'a qu'un seul objectif, c'est de réduire l'incidence du chômage.

Le chef de l'opposition (M. Stanfield) et les porte-parole officiels du Nouveau parti démocratique ne se sont pas fait faute, aujourd'hui, de parler du chômage. Mettons que vous soyez un nouveau venu à la Chambre et que vous soyez assis dans la tribune: vous auriez sans doute l'impression que le chômage est une chose que nous avons délibérément provoquée ou qu'il n'a jamais existé auparavant au Canada. Aussi, cet après-midi, j'ai pris la peine de vérifier les récentes statistiques du chômage. J'ai trouvé, à ma stupéfaction, que 1963, l'année la plus favorable pendant le mandat du parti conservateur, était pire que la plus médiocre des années sous aucun régime libéral depuis 1963 (*Applaudissements*)

J'ai ici des faits et des chiffres pour appuyer cette déclaration. Je déteste les statistiques, mais on s'en est tant servi aujourd'hui que je tiens à faire état des chiffres que voici:

● (5.00 p.m.)

En 1958, le taux de chômage au Canada était de 7 p. 100; en 1959, de 6 p. 100; en 1960, de 7 p. 100; en 1961, de 7.1 p. 100; en 1962, de 5.9 p. 100. En 1963, nous avons réduit ce taux à 5.5 p. 100; en 1964, à 4.7 p. 100; en 1965, à 3.9 p. 100; en 1966, à 3.6 p. 100; en 1967 à 4.1 p. 100; et en 1968, à 4.8 p. 100. Tels sont les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, et je pense qu'ils sont éloquentes. Je désire signaler que le chiffre le plus bas entre 1958 et 1962 était de 5.9 p. 100.

Quand nous sommes arrivés au pouvoir en 1963, ce problème était à résoudre. Le parti libéral est parvenu alors à le rectifier, il est fort capable de renouveler ce succès sous la conduite dynamique de l'actuel premier ministre.

On a fait allusion aujourd'hui, et à très juste titre, à la fâcheuse situation des Maritimes. J'ai un lien avec les Maritimes; ce n'est pas pour moi une terre étrangère. Toutefois, je voudrais lire le dossier du chômage dans les régions atlantiques de 1958 à 1962. Je sais